

d'ailleurs, ne nous ont dit quelle somme serait remboursée. Nous avons droit de savoir quelles seront les profits nets tirés de cette taxe, après déduction des frais d'application et de perception et des remboursements. En écoutant les interventions des députés et de certains ministres qui ont participé au débat, j'en suis venu à la conclusion qu'avec toute cette paperasse administrative qui est propre au gouvernement, avec sa bande d'incompétents et son désir de se bâtir un empire, on remboursera plus d'argent qu'on n'en percevra. Oui, c'est très possible avec le gouvernement actuel et son administration.

Les raisons et les excuses invoquées à l'appui de ce bill ne sont pas convaincantes. Elles sont contradictoires et illogiques. On l'a déjà été dit à maintes reprises et c'est vrai. Le fait que le bill était mal rédigé au départ et a dû être réimprimé aurait dû servir d'avertissement et de présage au ministre des Finances, lui faisant comprendre que cette taxe de 10c. sur l'essence était mauvaise et mal conçue dès le début. Cette mesure était et continue d'être mauvaise. Elle ne marchera pas. Ce sera une façon pénible et immorale de percevoir des taxes.

Qui en réalité paiera la taxe et qui obtiendra un remboursement? En gros, le contribuable sera l'homme de la rue, celui qui justement n'en a pas les moyens, le travailleur ordinaire, le retraité, l'agent, le citoyen âgé, et tous ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent et ne parcourent pas de longues distances en voiture mais qui, pour une raison quelconque, doivent absolument utiliser leur véhicule à des fins diverses, par exemple pour se rendre à leur travail, pour aller chez le médecin ou à l'hôpital, pour faire le marché, etc. . .

Je prétends que si le gouvernement avait besoin de 350 millions de dollars de plus, il aurait pu envisager des moyens de faire des économies directement et rapidement. J'ai déjà proposé diverses solutions il y a quelques semaines, comme en témoigne le hansard. Voici ce que j'avais alors déclaré:

Premièrement, abandonner le système actuel et la politique d'implantation du bilinguisme dans la Fonction publique; mettre fin aux cours de langue; supprimer le poste de Commissaire aux langues officielles et interrompre tous les programmes et projets connexes.

Deuxièmement, supprimer Information Canada. Troisièmement, éliminer la direction de l'ACDL, certains de ses programmes et certaines de ses excursions sur toute la surface du globe. Quatrièmement, réduire les subventions à la Société Radio-Canada, à l'Office national du film et à d'autres organismes de ce genre. Cinquièmement, réduire le personnel du premier ministre et ses dépenses d'au moins 60 p. 100. Sixièmement, réduire ou supprimer les doubles emplois, le gaspillage, les excès de dépenses et l'incompétence des ministères et des organismes fédéraux à Ottawa qui paralysent l'exécution d'importants projets dans tout le pays. L'empire qui s'érige à Ottawa commence dans les propres bureaux du premier ministre et s'étend ensuite à tous les paliers de la structure bureaucratique.

Septièmement, réduire les études onéreuses, les études portant sur d'autres études, les honoraires d'experts-conseils ainsi que le nombre considérable de spécialistes et d'économistes en poste dans les divers ministères du gouvernement. Huitièmement, arrêter la conversion au système métrique. Neuvièmement, fermer le salon luxueux et onéreux réservé aux députés et aux sénateurs à Ottawa et utiliser ce local à des fins plus utiles. Dixièmement, abolir la loi exigeant un étiquetage bilingue, particulièrement pour les importations et les exportations. . . Onzièmement, supprimer la taxe de vente fédérale sur les produits canadiens, qui empêche nos produits d'être concurrentiels sur les plans national et international. Douzièmement, réduire la bureaucratie et, la paperasserie gouvernementales qui, telles des tentacules de pieuvre, ont tendance à occuper trop de locaux. Il est effarant de constater l'ampleur des sommes dépensées dans la région d'Ottawa. Je ne peux tout simplement pas admettre que l'Ottawa s'étende vers Hull.

Je déplore vivement cette mesure.

Le ministre et ses collègues ont entendu tous les discours et arguments invoqués contre cette taxe d'accise,

Taxe d'accise—Loi

cette taxe de 10c. Le ministre doit maintenant se rendre compte que les députés de l'opposition ne peuvent, en leur âme et conscience, accepter ce genre de mesure. Le ministre doit sûrement se rendre compte que même les ministériels ne peuvent retourner dans leur circonscription pour dire à leurs électeurs qu'ils ont appuyé ce bill en toute conscience. Cette taxe de 10c. est injuste, déraisonnable et inique. Elle va causer d'énormes difficultés à tous les Canadiens.

Je croyais que le ministre des Finances aurait parlé d'aide aux transports en commun. Bien sûr, ce n'était là qu'un autre bobard des libéraux à l'occasion de la campagne électorale de 1974. Je voudrais, en toute honnêteté, demander au premier ministre (M. Trudeau), au ministre des Finances et à ses collègues qui ont entendu tous les pour et les contre à propos du bill de se montrer beaux joueurs et de prendre immédiatement des mesures pour retirer la taxe de 10c. prévue dans le bill ou, du moins, d'appuyer l'amendement; d'ici six mois, ils pourront revoir entièrement toute la situation financière.

Je ne voudrais pas être méchant avec le ministre, mais si cette mesure prend force de loi, l'image de cette législature en sera ternie à jamais.

M. Anderson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Puis-je poser une question au député?

M. Jones: Vous pouvez poser une question, mais vous n'obtiendrez peut-être pas de réponse.

M. Anderson: D'accord, je n'aurai peut-être pas de réponse, mais le député a dit dans son discours qu'il permettrait qu'on lui pose une question. Ne se rend-il pas compte que la taxe d'accise de 10c. doit servir à subventionner l'essence consommée par les commettants et les consommateurs résidant à l'est de la vallée de l'Outaouais? J'approuve le budget Turner. . .

Des voix: Règlement.

M. Anderson: . . . car il a fait du Canada une nation unie, face à cette question.

Des voix: Oh, oh!

M. Alexander: Quelle absurdité!

M. Jones: Monsieur l'Orateur, je répondrai à cette question. L'allégation du député n'est qu'un argument en faveur de la taxe de 10c. Cela n'a rien d'une preuve. Le gouvernement prend déjà trop d'argent aux contribuables. Voilà ce que j'ai avancé dans mon discours d'aujourd'hui. Il aurait pu épargner de l'argent d'autres façons, mais il est trop entêté pour le faire.

M. Roger Young (Niagara Falls): Monsieur l'Orateur, je suis très fier de participer au débat aujourd'hui. Depuis un an que je suis ici, je n'ai cessé d'être fier d'être député aux Communes et je suis heureux de pouvoir dire que je suis également un fidèle partisan du gouvernement.

Des voix: Bravo!

Des voix: Oh, oh!

M. Young: Peut-être que ceux qui protestent pourraient laisser la parole pendant quelques minutes à quelqu'un de notre côté.

J'aimerais faire une courte digression, monsieur l'Orateur, pour dire que l'une des choses qui me rend très fier de cette institution dont je fais partie, c'est la cérémonie